

## OBJECTIFS

Quels sont les implications de la conceptualisation du VIH comme maladie chronique ?

De quelle façon cette représentation recompose nos sensibilités psychologiques et sociales vis-à-vis de la maladie et modifie l'offre de soins ?

La notion de chronicité résulte d'une classification médicale très éloignée du sens de cette maladie pour la personne en tant « qu'expérience tragique de son existence ».

Elle tend à neutraliser les caractéristiques propres au VIH : sa transmissibilité, sa liaison avec le sexe et la jouissance, la puissance du secret... Loin de la standardisation, nous porterons un regard croisé sur différentes maladies chroniques pour cerner au plus près les éléments essentiels qui les distinguent.

La diminution des postes, notamment d'assistante sociale et de psychologue, atteste de cette mutation dans les soins dans un contexte où les techniques de rentabilité s'imposent dans la réflexion de la politique de santé. Pourtant, dans nombre de cas, les problématiques multiples que soulève l'infection exigent un travail pluridisciplinaire en réseau.

La dimension humaine du soin se décline dans toutes les relations avec le personnel hospitalier. Loin de l'image mythique d'un patient informé, rationnel et capable de maîtriser ses émotions et ses craintes, n'est-il pas nécessaire dans l'épreuve de la maladie, d'assurer une qualité d'accueil et d'écoute privilégiés ?

L'extraordinaire mouvement associatif, provoqué par l'arrivée du VIH, a favorisé un questionnement sociétal sur la norme, le normal et le pathologique. Le pouvoir politique décrète que « le trouble précoce de l'identité du genre » ne fait plus partie des maladies mentales. Ceci devrait permettre une meilleure intégration sociale des différences. Qu'en est-il ? Nous analyserons les conséquences de cette évolution.

A travers 4 tables rondes, nous mesurerons l'écart qui peut exister entre le VIH et les autres maladies chroniques et approcherons la complexité et la singularité des situations rencontrées dans nos pratiques.



Association régie par la loi 1901  
Enregistrée le 21 avril 1994 à la Préfecture du Nord n°5/28995  
Hôpital du Tondu - Groupe Hospitalier Pellegrin  
Place Amélie Raba Léon - 33076 BORDEAUX Cedex  
n° indigo 0 820 820 151 - Fax 05 56 79 60 87  
email: sfls@wanadoo.fr

## Séminaire de Formation Commission PSY de la



Société Française de  
Lutte contre le Sida

## « VIH, une maladie chronique ? Mythes et réalités »

**Vendredi 17 juin 2011**

Lieu de la formation :  
Mairie du Xème arrondissement  
72 rue du Faubourg Saint-Martin  
75010 PARIS

N° Agrément Formation : 72330472433  
N° Agrément FMC : 100258

### Bulletin à adresser à :

Secrétariat SFLS  
Hôpital du Tondu  
Groupe hospitalier Pellegrin  
33076 BORDEAUX  
Tél : 0820 820 151  
Fax : 05 56 79 60 87  
e-mail : [sfls@wanadoo.fr](mailto:sfls@wanadoo.fr)  
site Internet : [www.sfls.aei.fr](http://www.sfls.aei.fr)

Accueil – café : 8 h 30

**Matin 9h00 - 12h30**

**Introduction**  
**Docteur Roser CEINOS**  
Psychiatre

Coordinatrice de la Commission PSY de la SFLS

**TABLE RONDE 1**

« **DE L'IMPORTANCE D'ACCUEILLIR LA PAROLE DU PATIENT SEROPOSITIF** »

**Discutante : Anne SIMON**, médecin Hôpital Pitié Salpêtrière – Paris

**Intervenants :**

« **Une offre de parole** »

**Dominique JAMMET**, psychologue CHU de Bordeaux, COREVIH Aquitaine

« **L'éducation thérapeutique : de la rencontre à la libération de la parole** »

**Emmanuelle BORDES**, infirmière coordinatrice Education Thérapeutique, COREVIH ile de France Sud.

« **Témoignages d'accueil de la parole au secrétariat de l'hôpital de jour de Médecine Interne – Maladies Infectieuses au CH de Saint-Brieuc** »

**Valérie TARDIVEL**, secrétaire médicale – CH de Saint-Brieuc

**TABLE RONDE 2**

« **UNE ECOUTE SPECIFIQUE EN FONCTION D'UN PUBLIC SPECIFIQUE : LES TRANS** »

**Discutant : Miguel-Ange GARZO**, Psychologue clinicien ARCAT

**Intervenants :**

« **Un accueil communautaire pour une meilleure prise en charge : l'exemple de l'Hôpital Ambroise Paré** »

**Carole FERRONI**, médiatrice - Hôpital Ambroise Paré

« **La prise en charge psychothérapeutique de personnes trans** »

**Marie-Laure PERETTI**, Docteure en psychopathologie fondamentale et psychanalyse, psychologue clinicienne, psychothérapeute

« **Eclairage sur la politique sociétale** »

**Samuel ATMAN**, militant trans

**DEJEUNER – BUFFET**

**Après-midi 14h -17h**

**TABLE RONDE 3**

« **SITUATIONS COMPLEXES MEDICO-PSYCHO-SOCIALES ET JURIDIQUES : LA NECESSITE D'UN TRAVAIL EN RESEAU** »

**Discutante : Nadine TROCME**, psychologue clinicienne – service d'hématologie de l'hôpital pédiatrique Trousseau (75)

**Intervenants**

« **Le travail en réseau comme maillage contenant autour de situations familiales complexes et de danger potentiel** »

**Constance LECONTE**, psychologue clinicienne, COREVIH HDJA – CHAR Cayenne

« **La prise en compte des aspects socio-anthropologiques dans les situations complexes** »

**Françoise BITATSI TRACHET**, Coordinatrice prévention/formation – réseau AVIH

« **Accès au droit pour les personnes séropositives : la place et l'intérêt d'un juriste dans un accompagnement pluridisciplinaire** »

**Elodie REDOUANI**, conseillère juridique, ARCAT

**TABLE RONDE 4**

« **MALADIES CHRONIQUES : REGARDS CROISES** ».

**Discutante : Jacqueline MAILLARD** – Unité de Psychologie – CHR Longjumeau (91)

**Intervenants**

« **Si le diabète m'était conté** »

**Hélène GUERRA**, Psychologue clinicienne – Hôpital Delafontaine à Saint-Denis – Doctorat au CNAM en Clinique du Travail

« **La place du Psy dans le parcours de soins en oncologie** »

**Armelle PERON**, Psychologue clinicienne, service d'oncologie CH de Senlis

« **Ecoutez l'intimité du VIH** »

**Josiane PHALIP-LE BESNERAIS**, psychologue clinicienne, thérapeute familiale, équipe PSY/VIH Hôpital Delafontaine (93) CSSP EPS de Ville-Evrard

**DISCUSSION GENERALE – CONCLUSION**

**Echanges – débats après chaque intervention.**

NOM : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Adresse personnelle : .....

Adresse employeur.....

Email : .....

Tél : .....

**FRAIS D'INSCRIPTION : 90 EUROS**

Sauf mention contraire, ces frais incluent l'accès aux sessions de formation, les repas du midi et le matériel pédagogique distribué.

Ils ne comprennent pas les frais d'hébergement, les repas du soir, et les petits-déjeuners lorsque la formation a lieu sur plusieurs jours.

**Procédure d'inscription :**

Si vous souhaitez vous inscrire à cette formation, merci de remplir le bulletin d'inscription et le retourner au secrétariat de la SFLS. N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour informations complémentaires.

L'accès aux formations se fait en fonction des places disponibles dans l'ordre d'arrivée des demandes.

**Règlement :**

✓ Par chèque joint avec votre bulletin d'inscription

✓ Ou, si vous obtenez un accord de prise en charge de la part de l'organisme de formation continue dont vous dépendez, merci de transmettre les coordonnées de cet organisme à la SFLS qui fera les démarches administratives.

En cas d'impossibilité de financement institutionnel, la SFLS vous offre la possibilité de vous inscrire à titre individuel pour un montant de 35 €, **en fonction des places disponibles**. Si vous choisissez cette option, vous devez obligatoirement transmettre à la SFLS la notification de refus de prise en charge de l'organisme dont vous dépendez.

**Association, institution, organisme de formation ou de gestion de formation a qui devra être transmis la convention et/ou la facturation :**

.....  
.....  
.....  
.....